



7^{ème} Course d'Endurance des 15 heures de CAUDAN avec des CORVETTE C8-R GT3 NSR 1/32^e

15H de Caudan
1er et 2 Mars 2025

4 voies de 40m
15 équipages
15 Corvettes C8

Début de la course
le sam. à 13h00
Fin le dim. à 13h00

Infos et inscriptions:
<https://srcc.fcjcaudan.fr/>

Email de contact:
srccaudan56@gmx.fr

Piste du
Slot Racing Club
Espace Rostand

Entrée
Libre

RÈGLEMENT TECHNIQUE

1. Règle Fondamentale :

Tout ce qui n'est pas mentionné et autorisé dans ce présent règlement est strictement interdit.

2. Voiture Utilisée :

C'est la Corvette C8-R de NSR qui sera utilisée (sans aimant). L'aspect de la voiture doit être conforme au kit acheté ou aux modèles commercialisés.

Chaque voiture devra avoir l'aspect de l'auto d'origine (aileron compris). Le nom de l'équipe devra apparaître sous le châssis.



3. Références des pièces :



CORVETTE C8.R - STANDARD CONFIGURATION ANGLEWINDER

- Châssis medium noir ref 1625
- Support moteur anglewinder ref 1259
- Paliers bronze 2.3mm ref 4803
- Moteur NSR King evo3 21400 RPM-12V-350g/cm ref 3023, en position anglewinder
- Couronne alu rouge 31 dents ref 6531
- Pignon laiton 13 dents ref 7113
- Guide clipsé ref 4841
- Axes avant et arrière 3/32 55mm ref 4802
- Jantes avants 17x8mm ref 5003
- Pneus avants d'origine 18x8mm ref 5226 ou NSR taille basse 16x8 ref 5200EVO
- Jantes arrières 17x10mm ref 5004
- Pneus arrières Sideways 20x11 Medium Pro-Speed 22 shores Original GT3 ref PS1MW-EVO
- Inserts de jantes noirs ref 5424
- Aileron d'origine ref 1556 ou souple ref 1557
- Cockpit d'origine complet avec pilote et volant.

4. Masses et Dimensions :

- Poids mini de la carrosserie (sans les vis) : 22g avec le kit d'éclairage
- Diamètre mini des roues avants avec les pneus d'origine (vernis interdit) : 19mm
- Les voies Avant et Arrière équipées de leurs pneus ne doivent pas dépasser du plan vertical de la carrosserie.

5. Modifications Obligatoires

- Démontage de l'aimant.
- Remplacement des pneus arrières d'origine.

6. Modifications Autorisées

- Il est autorisé de rogner le logement de l'aimant pour faciliter l'installation de la puce DaVic.
- Il est autorisé de couper les jambes du pilote afin de faciliter l'installation de la puce DaVic et/ou du kit d'éclairage
- **L'extincteur n'est pas obligatoire dans le cockpit.**
- Il est autorisé de coller le moteur sur son support avec colle ou adhésif.
- Les ouvertures supérieure et inférieure du moteur peuvent être occultées par un film adhésif ou un grillage.
- Il est autorisé de coller les paliers dans le support moteur
- Le choix des vis de carrosserie, des vis de support moteur, des vis de moteur, des œillets, des fils et des tresses est libres.
- Il est autorisé d'utiliser des cales ou "spacers" pour régler la largeur des trains avant et arrière.
- Des vis de réglage du train avant peuvent être installées.
- **Il est autorisé de monter des pneus avants taille basse NSR 16x8 ref 5200EVO**
- La carrosserie sera vissée serrée sur le châssis
- Pas de suspension autorisée, mais le berceau moteur peut être desserré.
- Il est autorisé de renforcer les puits de vis à l'aide de gaines ou de tubes alu (non magnétisables)
- Présence obligatoire des inserts de jantes ainsi que de l'aileron pendant toute la course. Les rétroviseurs peuvent être absents.
- L'aileron d'origine ref 1532 (plastique dur) peut être monté en souple (à l'aide de caoutchouc). Son remplacement par l'aileron souple ref 1557 est autorisé.
- La présence de lest est autorisée. Il devra être fixé sur la carrosserie.
- Le système d'éclairage est libre (kit Z Machine recommandé) ; Il sera installé dans la carrosserie avec 2 phares soit jaunes ou blanc chaud ou blanc froid xénon à l'avant et 2 feux rouges à l'arrière. L'éclairage des feux stops, des échappements et des feux additionnels avants est optionnel.
- Positions possibles des feux avant :



- Il est également possible d'utiliser des optiques 3D qui pourront faciliter l'installation des deux feux avants.
- Il est autorisé d'installer un interrupteur marche/arrêt de marque libre à l'intérieur de la carrosserie.

7. Interdictions

- Les découpes de la carrosserie ne sont pas autorisées.
- Il est interdit d'installer un habitacle et/ou des vitrages en lexan.
- Il est interdit de placer une rondelle ou une entretoise entre le guide et le châssis.